



Les Abymes, le 10 décembre 2025

Réf./LR/n°13-12-24/PB/cl

**Objet** : Action en faveur des élus 17 janvier 2026

Affaire suivie par : M. BON Pascal

Directeur du département des Affaires Publiques  
et de la Liberté Religieuse –  
Fédération de l'Église Adventiste du 7<sup>e</sup> jour de la Guadeloupe

A l'attention des:

- ✚ Pasteurs & Assistantes pastorales,
- ✚ Anciens,
- ✚ Responsables APLR des sections locales.

Chères Sœurs, Chers Frères,

Identifié comme l'un des temps forts en début de chaque année, le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de la Guadeloupe sollicite votre collaboration et votre pleine adhésion au programme spécial dénommé "Journée internationale de Liberté Religieuse et de prière pour les élus locaux". Cet événement se tiendra le samedi 17 janvier 2026 sur l'ensemble de nos territoires, et plus particulièrement au sein de nos églises locales, y compris nos îles du Nord et du Sud.

Notre Département poursuit son œuvre d'assurer auprès des autorités institutionnelles, civiles et religieuses, la promotion du message de tolérance et d'ouverture aux autres, notamment envers ceux qui ne partagent pas notre foi.

Le contexte actuel de la liberté religieuse est marqué par une pression accrue dans de nombreuses régions du monde. Une large part de la population mondiale demeure concernée par des facteurs d'aggravation et de violations de cette liberté et des droits qui y sont attachés. Ainsi, nous constatons l'ampleur du défi qui nous attend autour des zones de conflits diverses et de la montée de l'autoritarisme et de l'intolérance religieuse ou idéologique.

Cette montée de la violence dans le domaine religieux nous convoque tous dans ce contexte toujours aussi difficile et préoccupant. Il convient de saisir cette nouvelle opportunité en ce début d'année pour rechercher ensemble comment notre église envisage sa mission d'annoncer l'Évangile aux plus démunis, meurtris et découragés.

C'est bien l'inspiration qui guide le message de Madame Patricia SABLIER, responsable APLR UAGF, qui nous invite ce troisième sabbat du mois de janvier 2026, à aborder l'ensemble de ces problématiques autour de l'expérience de Daniel à Babylone.

Ainsi le message dédié à cette journée spéciale s'intitule : **Vivre à Babylone ou comment être des promoteurs de la liberté religieuse aujourd'hui ?**

Nous vous laissons également l'opportunité d'organiser l'après-midi un temps fort destiné à approfondir par un moment d'échanges interactifs autour des projets et du bilan des différentes actions menées dans le cadre d'une église locale mettant en pratique les objectifs d'ouverture, d'

implication dans la vie sociale économique et culturelle de son environnement proche (quartier, commune, canton ).

En outre, nous renouvelons, ce même jour du 17 janvier, la journée de prières pour les élus, les personnels de sécurité et personnels soignants afin de soutenir tous ces responsables qui doivent au quotidien faire face aux défis sociétaux toujours aussi prégnants et ce contexte de crises économiques et énergétiques, tout en devant faire face aux drames et violences du fait des tensions, frustrations et désillusions omniprésentes.

Dès lors, nous vous sollicitons Pasteurs, Anciens et Responsables APLR au sein des sections locales afin de diffuser des invitations aux élus afin qu'ils aient l'opportunité de partager ce moment de spiritualité autour de la promotion de la liberté religieuse

Que Notre DIEU nous aide à être des étendards d'ouverture, de tolérance et de liberté religieuse autour de nous, comme Daniel et ses compagnons qui nous en ont donné l'exemple en tant que leaders pendant près de 75 ans sous le règne de Nebucanedsar, mais aussi sous l'empire Médo-Persan. Ils ont conservé leurs fortes convictions par leur attachement au Seigneur, tout en laissant des témoignages certains en construisant des liens solides dans une société profondément troublée et non étayante.

Fraternellement,



**M. Pascal BON**  
Directeur du département  
Affaires Publiques et Liberté religieuse

